

COMPTE RENDU
REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE SUIVI DU PROJET D'APPUI
A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN NATIONAL
DE DEVELOPPEMENT PND (CTS-PND)
(14 mai 2018)

La troisième réunion du CTS-PND, s'est tenue le lundi 14 mai 2018 à 15h 30mn dans la salle de réunion du 6^{ème} étage (Côté Plan) sous la présidence de Monsieur HOMEVOR Etsri, Secrétaire général (SG) du Ministère de la Planification et du Développement.

Etaient présents (voir liste en annexe)

L'ordre du jour adopté se présente comme suit :

- 1- Point sur l'exécution des activités du projet ;
- 2- Les Perspectives ;
- 3- Divers.

1- POINT SUR L'EXECUTION DES ACTIVITES DU PROJET

En ouvrant la réunion le secrétaire général du plan monsieur HOMEVOR a rappelé la genèse du projet ainsi que les circonstances dans lesquelles l'UE et le PNUD ont bien voulu appuyer le Togo dans l'élaboration de son Plan National de Développement. Il a retracé le processus de mise en œuvre du projet ainsi que les efforts accomplis dans l'élaboration du document du PND et qui ont, déjà à fin juin 2017, abouti effectivement à l'élaboration des Tomes I-II et III provisoires dudit document.

Il a essentiellement souligné que le temps de ralentissement du chronogramme et partant des activités sur la période de juin à décembre 2017, provient du souhait du gouvernement de proposer d'autres orientations qui doivent constituer le socle du PND. La nouvelle vision des hautes autorités n'ont été dévoilées qu'en janvier 2018.

Cette situation nouvelle, a conduit toute l'équipe du ministère de la planification du développement ainsi que les différentes parties prenantes à se remobiliser avec l'équipe des conseillers de la présidence et de la Primature pour refondre les documents provisoires existants du PND pour élaborer un nouveau document conformément aux nouvelles orientations définies.

Ainsi les axes stratégiques initialement au nombre de cinq (5) ont été ramenés à 3 reflétant la volonté du gouvernement de rendre plus compactes et cohérentes les orientations du gouvernement en matière de développement. Il a ensuite passé la parole à monsieur DOEVI consultant, membre de l'équipe de projet, pour faire le point détaillé de l'exécution du projet.

Monsieur DOEVI a présenté le rapport d'exécution détaillé du projet couvrant la période du début du projet à fin décembre 2017.

Dix (10) objectifs ou résultats ont été prévus au départ et comportent un certain nombre d'activités à réaliser conformément au document de projet.

Pour le résultat 1 relatif à la mise en place du cadre organisationnel d'élaboration du PND ; seule l'analyse des parties prenantes a été réalisée, mais la formalisation du cadre organisationnel n'a pas été effective.

Pour ce qui est du renforcement des capacités des parties prenantes les formations qui ont eu lieu ont été financées avec l'appui d'autres partenaires.

La revue de la SCAPE objet du résultat 3, a été effective. Quand à la revue des politiques sectorielles, elle ne sera effective qu'après l'adoption du PND.

Les résultats 4 et 5, notamment la priorisation des cibles des ODD, l'identification des axes d'intervention et l'élaboration du PND, regroupent plusieurs activités qui constituent le fondement même du projet. Leurs réalisations ont abouti à la production du document provisoire du PND en trois tomes (1. Diagnostic ; 2. Orientation stratégique ; 3. Plan d'actions).

Pour le résultat 6 qui concerne l'élaboration et la validation du plan d'actions prioritaires, le processus est toujours en cours étant donné son caractère itératif au regard des changements intervenues dans l'identification et la validation des orientations stratégiques.

Les résultats 7, 8, et 9, ont été abandonnés au profit d'un autre partenaire financier notamment la Banque Mondiale dans le cadre du Projet d'Appui à la gouvernance économique. Par contre le résultat 7 relatif à la mise à disposition de l'expertise technique internationale a été retenu.

Cette présentation a suscité des commentaires et des questions d'éclaircissement de la part des membres du CTS, notamment : les leçons tirées de la revue de la SCAPE, essentiellement dans son volet relatif au dispositif institutionnel afin de pouvoir l'adapter au PND.

Des explications ont été largement données sur les nouvelles propositions faites pour définir un dispositif institutionnel efficace et simple qui s'harmonise avec les textes déjà existant en la matière, tant au niveau national que régional, notamment la loi sur l'aménagement du territoire avec ses dispositions sur le cadre de suivi et d'évaluation des programmes régionaux.

2- PERSPECTIVES

Deux sujets ont fait l'objet de discussions à ce niveau à savoir :

(i) la nécessité de recourir à la préparation d'un second avenant pour tenir compte d'une part, des changements introduits par le gouvernement dans les orientations stratégiques et qui ont eu des impacts sur le déroulement du processus dans la réalisation des activités prévues, et (ii) la nécessité apparente de renforcer de façon plus incisive l'adhésion des partenaires techniques et financiers ainsi que les différentes parties prenantes au contenu du PND. Il a également été souligné la nécessité de mieux renforcer la visibilité du processus d'élaboration du PND.

Il a donc été question de retenir de nouvelles actions visant, l'édition du PND, la production de dépliants et de plaquettes, l'élaboration d'une synthèse et sa traduction en anglais.

Ces activités jugées essentielles n'étant pas expressément prévues dans le document de projet, elles constitueront les éléments de l'avenant sollicité.

Par ailleurs, les discussions se sont focalisées sur l'opportunité de saisir l'occasion des rencontres internationales sur le développement et plus particulièrement de la tenue du dialogue politique de haut niveau sur les ODD pour organiser un side – event destiné à présenter le PND aux partenaires au développement. L'objectif est de susciter leur adhésion aux orientations stratégiques de développement du pays et de les préparer à soutenir le pays pour le financement de son plan d'actions prioritaires.

La réunion a apprécié l'idée et a marqué son accord pour de telles initiatives qui nécessiteront l'appui technique et financier du projet.

Il a été convenu que des contacts soient pris avec la mission permanente du Togo aux Nations Unies à New-York pour les préparatifs du side-event ; en ce qui concerne l'organisation effective (date, lieu, parties prenantes à inviter) de ce évènement.

Pour rendre possible cette activité, la réunion a recommandé que les actions relatives à la préparation des documents nécessaires soient intensifiées et mis à disposition dans les délais.

3- DIVERS

En ce qui concerne le point relatif aux divers, le représentant de l'UE à la réunion à insisté sur la nécessité de respecter les clauses de la convention en ce qui concerne la production des différents rapports règlementaires. Il a donc été convenu, eu égard aux évènements intervenus dans la vie du projet, notamment l'interruption des activités de juillet 2017 à janvier 2018, de préparer le rapport technique et financier couvrant le début du projet à mi- Avril 2018.

En conclusion, on peut retenir des discussions de la réunion :

- Que les activités du projet ont produit des résultats encourageants malgré les perturbations enregistrées ;
- Que le document du PND a été élaboré, validé et attend son adoption en conseil des ministres ;
- Que le Comité Technique de Suivi (CTS) autorise l'organisation d'un side-events sur le PND lors de la réunion du dialogue politique de haut niveau qui se tiendra en juillet à New-York ;
- Que l'on puisse préparer un deuxième avenant sans coûts supplémentaires pour la prise en compte des nouvelles activités

La réunion qui a démarré à 15h 45mn et s'est achevée à 17h 15mn sur une note de satisfaction générale.

LISTE DES PARTICIPANTS

1 HOMEVOR Etsri	SG /MPD
2- KAMAGA Koubalékota	ST-DSRP
3- VIRE Vincent	Union européenne
4 – DOEVI A. Dodzi	PNUD /MPD
5 - SAVI Yao	CAON / MPD
6 - DAO Alaza	DPPD/MPD
7 - ANAMINA Dissougma	DGPD/ MPD
8- KAZADI Nicolas	PNUD

